

Une infrastructure de transport de CO2 au service de la décarbonation



Un projet pour atteindre la neutralité carbone

DKHARBO vise à développer une infrastructure de transport de CO₂ dans la zone industrielle portuaire de Dunkerque.

Il est essentiel pour répondre au besoin des industriels de transporter leur CO₂ capté jusque des stockages géologiques permanents ou des usines de valorisation du CO₂.

Un appel à manifestation d'intérêt dans le Dunkerquois et des échanges ultérieurs avec les industriels confirment un besoin de transport de 4 à 5 millions de tonnes de CO₂ d'ici 2032.

NaTran, principal opérateur de transport de gaz en France, est engagé dans le développement de transport de CO₂ pour permettre d'atteindre la neutralité carbone en 2050.



Solution Intégrée pour le Transport et le Stockage de CO₂

Soutenue par l'ADEME et plusieurs industriels majeurs, la faisabilité du projet a été étudiée en 2023 et 2024.

Il s'agit de concevoir, de construire et d'exploiter à partir de 2031 un réseau de canalisations **d'environ 30 km dans un premier temps.**

Le projet comprend également les installations de compression permettant de relier le réseau à la canalisation sous-marine développée par Equinor.

Grâce à cette interface avec le projet CO₂ Highway Europe, DKHARBO offre un accès fiable, compétitif et à grande échelle aux industries françaises à forte intensité carbone.

En première phase, le projet est centré sur la plaque industrialo-portuaire de Dunkerque qui concentre environ 20 % des émissions industrielles françaises.

Ce réseau pourra être étendu pour connecter d'autres industriels des régions Hauts-de-France, Grand Est et de la Vallée de Seine.

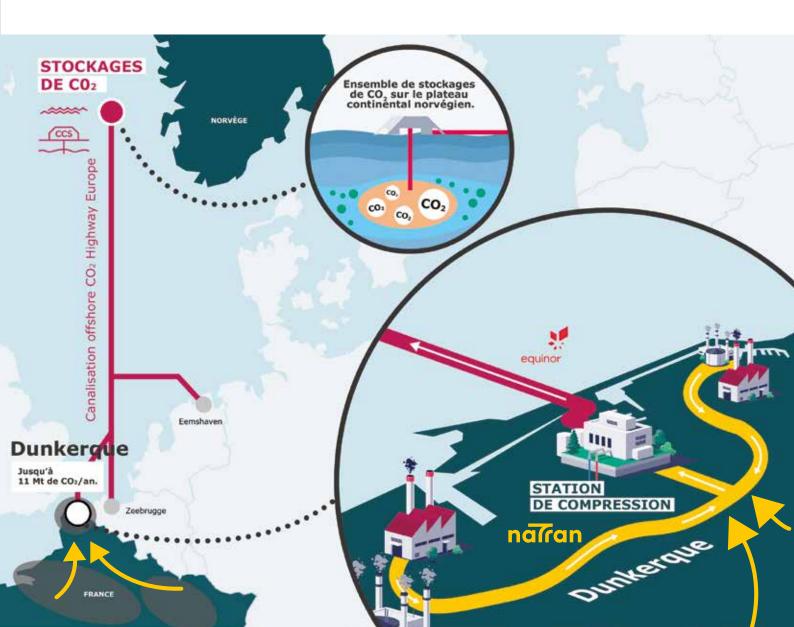
Export de CO2

NaTran a établi un partenariat stratégique avec Equinor, acteur clé du stockage et du transport de CO₂ offshore.



equinor

NaTran développe le réseau de transport de CO₂ onshore et la station de compression Equinor développe la canalisation de transport offshore et les stockages de CO₂



LA CHAÎNE CCUS CO2

- Industrie munie de captage de CO2
- **B** Usine valorisant le CO₂
- © Canalisations enterrées de transport de CO2
- Stockage onshore de CO2
- Terminal de compression pour l'export de CO2 par canalisation offshore
- Stockage offshore de CO2
- Terminal d'export de CO2 par bateau

Qu'est-ce que le CCS?

Le captage et le stockage du CO₂ (CCS) est une technologie essentielle pour la décarbonation de l'industrie et l'atteinte des objectifs climatiques en 2050.

Elle consiste à capturer le CO₂ émis par les activités industrielles et à le **stocker de manière sécurisée et permanente dans des formations géologiques profondes et étanches.**

Le CCS est complémentaire aux gains d'efficacité énergétique et au développement des énergies renouvelables.

Cette technologie est ciblée pour les émissions CO₂ d'origine industrielle ne pouvant être entièrement évitées, même en recourant aux meilleures technologies disponibles.

Et le CCU?

Le CO₂ peut aussi être valorisé pour produire des produits chimiques, des matériaux, des carburants de synthèse, on parle alors de CCU qui contribue à une économie circulaire du carbone.

Notre partenaire



Ce projet a été financé par l'État dans le cadre de France 2030 opéré par l'Ademe.







Contact

Fraternité

Sylvie Antonini

Responsable Communication et Relations presse du projet

sylvie.antonini@natrangroupe.com

Un projet à dimension européenne

Coopération franco-norvégienne

DKHARBO s'inscrit dans le partenariat stratégique conclu en janvier 2024 entre la France et la Norvège qui vise à renforcer leur coopération en matière de transformation industrielle verte.

Cette coopération bilatérale s'est concrétisée le 23 juin 2025 par un accord transfrontalier sur le transport et le stockage de CO2 entre la France et la Norvège, étape très importante ouvrant la voie à un marché européen commun de la gestion du carbone.

Soutien de l'Union européenne

DKHARBO est intégré dans le Projet d'Intérêt Commun (PCI) EU2NSEA et a obtenu avec le projet CO₂ Highway Europe des subventions par l'Union européenne (CEF) en vertu de leur contribution à la décarbonation de l'économie et à la construction du futur marché énergétique européen. Cette subvention permet de soutenir les études d'ingénierie.



